

Application et permis de brûlage à en plein air

En vertu de la Loi sur les municipalités, du Règlement n° 2023-40 de la Corporation du Canton de Dubreuilville, de l'article 5 du Règlement de l'Ontario n° 207/96 de la Loi sur la prévention des incendies de forêt et du Code de prévention des incendies de l'Ontario, partie 2, article 2.6, 3.4, et sous réserve des limitations de celui-ci et des termes et conditions des présentes, ce permis est délivré à:

Timbre dateur:

Numéro de permis:

INFORMATIONS RELATIVES AU DEMANDEUR

| | | | |
|---|---------------------------------------|---|---------------------|
| NOM COMPLET / NOM COMMERCIAL | | ADRESSE ÉLECTRONIQUE | |
| ADRESSE PERSONNELLE / ADRESSE PROFESSIONNELLE | | NUMÉRO DE BOÎTE | NUMÉRO DE TÉLÉPHONE |
| NOM DU CONTACT COMMERCIAL | | NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU CONTACT COMMERCIAL | |
| ADRESSE ET LIEU DU "BRÛLAGE EN PLEIN AIR" (Veuillez indiquer l'adresse précise et l'emplacement sur la propriété) | | | |
| AUX FINS DE BRÛLER (Veuillez cocher la case correspondante) | | | |
| <input type="checkbox"/> Incinérateurs | <input type="checkbox"/> Foyer de feu | <input type="checkbox"/> Feu de camp | |
| <input type="checkbox"/> Piles de broussailles | <input type="checkbox"/> Bol à feu | <input type="checkbox"/> Tonneau couper | |
| <input type="checkbox"/> Herbes/feuilles | <input type="checkbox"/> Cheminée | <input type="checkbox"/> Autres _____ | |
| DATE DE DÉBUT: | | DATE DE FIN : | |

La demande est soumise aux conditions générales suivantes, en conjonction avec les conditions énoncées dans le règlement 2023-40 de la Corporation du Canton de Dubreuilville.

1. Le détenteur du permis doit conserver ce permis sur le site de l'opération de brûlage effectuée en vertu de ce permis.
2. Le détenteur du permis doit s'assurer qu'une interdiction de feu n'est pas en vigueur.
3. Le détenteur du permis accepte toutes les règles et tous les règlements de l'arrêté-municipal no. 2023-40 sur le brûlage en plein air, qui ne se limitent pas seulement à ceux qui figurent sur ce permis.
4. Seul du bois propre et sec peut être brûlé. Aucune matière telle que les "ordures ménagères", les produits pétroliers, les pneus ou tout autre produit pouvant nuire à l'environnement ne peut être brûlé.
5. Le "brûlage en plein air" ne doit pas être effectué par des vents de 15 km/h ou plus, lorsque les conditions ne permettent pas une bonne dispersion de la fumée.

6. Le "brûlage en plein air" doit être surveillé en permanence par une personne compétente jusqu'à ce qu'il soit complètement éteint.

7. Le titulaire doit disposer sur place suffisamment de personnel et de matériel de lutte contre l'incendie en état fonctionnel pour maîtriser et éteindre l'incendie.

8. Le détenteur du permis assume l'entière responsabilité de la conduite du " brûlage en plein air " et reconnaît la responsabilité du contrôle du feu, ainsi que les coûts encourus par le service d'incendie, si le feu doit être éteint conformément au présent règlement.

9. Le présent permis ne remplace pas les permis ou licences exigés par toute autre loi ou réglementation fédérale ou provinciale, et tous les brûlages en plein air doivent être effectués conformément aux règlements applicables.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Je soussigné(e) confirme et accepte de respecter TOUTES les dispositions pertinentes du règlement sur le brûlage en plein air de la municipalité, ainsi que toute autre législation applicable au permis de brûlage en plein air. Je reconnais également que la Corporation du Canton de Dubreuilville peut révoquer ce permis à tout moment.

Je certifie que toutes les déclarations sont correctes et je comprends que toute fausse déclaration entraînera la révocation de ce permis.

J'accepte de me conformer aux conditions spéciales imposées par l'Agente municipale chargé de l'application de la loi ou par le Chef des pompiers.

SIGNATURE
 Propriétaire Représentant

NOM EN LETTRES MOULÉES

____/____/____
AAAA MM JJ
DATE

À L'USAGE EXCLUSIF DU BUREAU

Frais de permis à acquitter avec la demande \$ _____ (peut être modifié) # du reçu _____

INSPECTÉ PAR : _____

____/____/____
AAAA MM JJ
DATE

APPROUVÉ **APPROUVÉ AVEC CONDITIONS** **REFUSÉ**

SIGNATURE DE L'AGENT RESPONSABLE

LE SITE SERA-T-IL RÉINSPECTÉ?
 OUI NON

CONDITIONS PARTICULIÈRES-Veuillez noter que des conditions spéciales peuvent être imposées par l'agent chargé de la délivrance.

